bildung kaufleute schweiz
formation commerciale suisse
formazione commerciale svizzera

Rapport de gestion 2024/2025

Pour la période du 1er août 2024 au 31 juillet 2025

Édité par l'assemblée des délégués du 16 septembre 2025

Bildung Kaufleute Schweiz BIKAS
Formation Commerciale Suisse FOCOS
Formazione Commerciale Svizzera FOCOS

Schwanengasse 9
3011 Bern
Schweiz

+41 31 381 56 86
info@bikas.ch
www.bikas.ch

Contenu

1	**Éditorial**	**3**
	La formation commerciale initiale	**4**
2.1	État actuel de la mise en œuvre de la réforme	4
2.2	Première édition numérique réussie pour l'examen « Employé·e de commerce AFP »	4
2.3	Développement des médias d'apprentissage	5
3	**Renforcement de la coopération et des structures internes**	**5**
3.1	Nouvelles affectations de postes	5
3.2	Développement organisationnel en cours	6
3.3	Stratégie 2030	6
4	**Organes et représentations**	**6**
4.1	Nouvelles structures ordinaires	6
4.2	Comité	7
4.3	Comité exécutif	8
4.4	Secrétariat	8
4.5	Domaine « Développement professionnel »	8
4.6	Domaine « Mise en œuvre de la formation en entreprise et PQual »	9
4.7	Domaine « Qualité des CI »	9
4.8	Domaine « Finances »	9
4.9	Domaine« Communication »	10
4.10	Délégué·e·s	10
5	**Annexe**	**10**
5.1	FOCOS en bref	10
5.2	Membres de FOCOS	11
5.3	Membres du comité de FOCOS	11
5.4	Membres des domaines	11
5.4.1	Domaine « Développement professionnel »	11
5.4.2	Domaine « mise en œuvre de la formation en entreprise et PQual »	12
5.4.3	Domaine « Qualité des CI »	12
5.4.4	Domaine « Finances »	12
5.4.5	Domaine « Communication »	12
5.4.6	Collaborateurs et collaboratrices du secrétariat	12
5.4.7	Organe de révision	12
5.4.8	Membres CSDPQ Employé·e·s de commerce AFP et CFC	12
5.4.9	Employé·e·s de commerce CFC et AFP – organisations représentées	13

1 Éditorial

Une année intense ponctuée d'importantes avancées

L'exercice 2024/2025 a été placé sous le signe de la mise en œuvre. Après le lancement réussi de la réforme « Employé·e·s de commerce 2023 » au cours des années précédentes, l'accent a cette fois été mis sur la conception concrète et le développement d'éléments centraux.

Parmi les grands caps franchis : la première édition au format numérique de l'examen final scolaire pour la profession d'employé·e de commerce AFP. Un projet qui, en plus de s'être déroulé sans aucun problème technique, illustre parfaitement la qualité de la collaboration entre les partenaires de la formation professionnelle. Des bases décisives ont également été jetées et développées dans les domaines des médias d'apprentissage, de la communication et de l'organisation.

FOCOS a par ailleurs poursuivi sa consolidation structurelle. La nomination de Stefan Gamper au poste de secrétaire exécutif à compter du 1er janvier 2025 et l'élection de Nicole Meier en tant que nouvelle co-présidente ont permis de renforcer la structure de direction et de la préparer aux années à venir. Dans le même temps, certains processus numériques ont été optimisés pour le quotidien et de nouveaux formats d'échange avec les branches ont été mis en place avec succès.

À noter également le travail constructif accompli dans les différents domaines – depuis l'assurance qualité dans les cours interentreprises jusqu'à la coordination de la procédure de qualification 2026. Les membres des domaines, du comité et du comité exécutif ont contribué avec beaucoup d'engagement à ce que la formation commerciale initiale, dans sa nouvelle forme, gagne constamment en stabilité et en substance.

Nous remercions toutes les personnes impliquées, en particulier au sein des représentations des branches, des institutions partenaires et du secrétariat, pour leur motivation et leur volonté d'assumer ensemble la responsabilité de l'avenir du profil de notre profession.

Nicole Meier et Bruno Schumacher

Co-présidence FOCOS

2 La formation commerciale initiale

2.1 État actuel de la mise en œuvre de la réforme

De nouvelles avancées ont été accomplies cette année en ce qui concerne la mise en œuvre de la réforme « Employé·e·s de commerce 2023 ». Elles ont essentiellement porté sur l'évolution du contenu et de la structure de certains instruments centraux, ainsi que sur l'ancrage stratégique d'un processus de développement continu de la profession.

Des négociations ont également été menées au sujet du renouvellement du contrat de prestations entre la CDIP et FOCOS. Elles se sont intéressées en particulier aux positions relatives à la rémunération des expert·e·s aux examens (EE) en fonction du temps consacré, et à l'indemnisation des branches de formation et d'examens pour les frais engagés lors de la réalisation de l'examen pratique. L'IFFP a été chargé de réaliser une évaluation externe afin d'étayer ces positions. Le rapport correspondant est disponible. La CSFP inscrira la question de l'indemnisation à l'ordre du jour de sa séance d'automne 2025.

Afin de mieux coordonner la procédure de qualification 2026, FOCOS recueillera à l'automne 2025 les dates d'examen prévues par les écoles professionnelles. Ces données serviront à obtenir une vue d'ensemble, à l'échelle nationale, de la planification horaire individuelle des écoles pendant la période d'examens. Au besoin, les écoles et les branches de formation et d'examens pourront ainsi conclure des accords, et les éventuels ajustements nécessaires pourront être coordonnés.

Enfin, la CSDP a pris connaissance dans le courant de l'année du concept de validation des acquis. Le SEFRI l'a ensuite validé et il est donc officiellement approuvé. Il est disponible pour mise en œuvre à partir du 1er janvier 2026.

2.2 Première édition numérique réussie pour l'examen « Employé·e de commerce AFP »

Durant l'été 2025, l'examen final scolaire pour la profession d'employé·e de commerce AFP a été organisé pour la première fois au format numérique conformément à la nouvelle ordonnance sur la formation – une étape importante pour la formation commerciale initiale. Quelque 350 apprenti·e·s ont passé l'examen national sur une nouvelle plateforme numérique utilisée dans toutes les écoles professionnelles de Suisse.

La coordination de la mise en œuvre et de l'exécution de l'environnement d'examen numérique a été confiée à la Société suisse des employés de commerce, qui s'est acquittée de cette tâche avec beaucoup d'engagement. FOCOS remercie la Société suisse des employés de commerce pour la gestion minutieuse et ciblée de ce projet, qui a été encadré par des expert·e·s de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle et d'ICT-Formation professionnelle Suisse. Les trois conférences des écoles – CSEPC, CECS et VSH – ainsi que les cantons ont également été étroitement associés au processus et soutenu le choix de la plateforme d'examen.

L'examen numérique s'est déroulé sans aucun problème. La plateforme avait été testée préalablement par les enseignant·e·s et les apprenti·e·s pendant une longue phase de familiarisation, à l'issue de laquelle elle avait été jugée globalement conviviale et intuitive. Très tôt, les écoles avaient par ailleurs reçu un large éventail d'aides et la possibilité de participer à des formations. Le fonctionnement technique du système s'est avéré irréprochable. Une équipe de support (avec fonction de chat en direct le jour de l'examen) avait été constituée pour accompagner les écoles pendant la phase de familiarisation, le déroulement de l'examen et la phase de correction.

En ce qui concerne la profession d'employé·e de commerce CFC, la suite de la procédure relative à l'examen final numérique sera communiquée en septembre 2025. Le début de la phase de familiarisation pour les écoles professionnelles est prévu pour mars 2026. La plateforme devrait également être utilisée pour l'examen CFC en juin 2026.

2.3 Développement des médias d'apprentissage

Au cours de l'année sous revue, les médias d'apprentissage destinés à soutenir l'approche axée sur les compétences opérationnelles ont été développés et leur contenu a été approfondi de manière ciblée. Une attention particulière a été accordée à la dimension numérique et technologique de l'activité professionnelle.

Dans le cadre du projet Spotlight, le domaine DCO E « Travailler dans le monde numérique du travail » a fait l'objet d'un élargissement systématique pour les employé·e·s de commerce CFC. L'objectif était de mieux ancrer les applications technologiques et de créer des scénarios de mise en œuvre pratiques. Une collaboration avec ETH Juniors a été mise en place à ces fins. Toutes les six semaines, les ETH Juniors publient de nouvelles vidéos dans lesquelles ils·elles expliquent les technologies actuelles et les relient à des contextes commerciaux concrets.

Les formats d'apprentissage numériques sont désormais progressivement mis à la disposition des employé·e·s de commerce AFP. L'atelier numérique de même que le projet Spotlight seront adaptés et développés pour ce groupe cible afin de soutenir le renforcement de leurs compétences en fonction de la réalité en entreprise.

En parallèle, la palette des unités de formation et des études de cas dirigées destinées aux employé·e·s de commerce CFC a été systématiquement élargie. Des supports adaptés sont disponibles pour tous les domaines de compétences opérationnelles (DCO). Les outils permettant de choisir les options – en particulier les mandats de transfert et les unités de formation – ont été révisés et complétés afin de renforcer encore davantage le lien avec la pratique.

Des progrès ont également été réalisés dans la formation initiale en école (modèle FIEc). Les mandats pratiques ont été perfectionnés afin d'axer les processus d'apprentissage encore plus précisément sur la réalité professionnelle, l'objectif étant de promouvoir efficacement le développement des compétences opérationnelles dans des situations d'apprentissage proches de la pratique.

3 Renforcement de la coopération et des structures internes

3.1 Nouvelles affectations de postes

Lors de l'assemblée des délégués du 26 septembre 2024, Nicole Meier a été élue à l'unanimité nouvelle co-présidente. Elle a succédé à Adrian Haldemann en date du 1er janvier 2025. Son élection souligne la confiance des délégués et garantit la poursuite du développement stratégique de l'association.

Un changement important est également intervenu au niveau opérationnel : dans le cadre d'une séparation organisationnelle claire avec la CIFC Suisse, le poste de secrétaire exécutif de FOCOS a été créé et attribué à Stefan Gamper à compter du 1er janvier 2025. FOCOS opère ainsi sous l'égide d'une direction indépendante – une étape importante visant à renforcer son autonomie et à mettre en évidence sa responsabilité spécifique en tant qu'organe responsable de la formation commerciale initiale.

Stefan Gamper reprendra également à terme la représentation de FOCOS au sein de comités nationaux, notamment de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité AFP et CFC (CSDPQ). D'ici la passation complète, Roland Hohl continuera d'assurer la présidence par intérim au sein de la CSDPQ jusqu'à fin 2025.

3.2 Développement organisationnel en cours

Durant l'année sous revue, la collaboration interne au sein des structures de FOCOS a été encore renforcée. Des processus plus clairs et une meilleure organisation ont permis de rendre plus efficaces les procédures au sein du comité exécutif et du comité. Les échanges réguliers avec les branches de formation et d'examens ont également été intensifiés. L'intégration stable et à grande échelle des branches dans le travail des comités de FOCOS reste une priorité.

Des structures centrales et des systèmes d'archivage ont été mis en place au sein du secrétariat afin d'améliorer la collaboration au quotidien et dans les projets transversaux. Les enseignements tirés de ces expériences sont constamment pris en compte dans le développement des méthodes de travail.

Le congrès des branches du 2 avril 2025 a reçu un accueil favorable. Il a essentiellement porté sur le ressenti des domaines, la procédure de qualification scolaire, le développement des cours EE et la planification des examens dans le domaine de qualification « Travail pratique ». Ces échanges ayant permis de mettre en évidence une volonté d'obtenir davantage d'informations et de renforcer la coopération, un canal de communication numérique a été mis en place pour toutes les représentations des branches. Il convient à présent d'ancrer cette nouvelle voie de communication. Deux réunions d'information numériques ont également été organisées afin d'impliquer davantage les différentes branches. Une décision devrait être prise en fin d'année en ce qui concerne le maintien des réunions d'information numériques.

3.3 Stratégie 2030

D'autres objectifs de la planification pluriannuelle en cours ont pu être poursuivis et mis en œuvre avec succès dans plusieurs domaines. Des étapes importantes ont notamment été franchies en ce qui concerne la mise en œuvre de la PQual 2026 et de l'examen numérique AFP, ainsi que l'amélioration des structures internes. La nouvelle direction et la co-présidence ont pris leurs fonctions et donné de premières impulsions. Des progrès visibles ont également été réalisés dans la communication et la coopération avec les différentes branches.

Certains projets stratégiques restent en suspens et se poursuivent. La planification pluriannuelle soutient la réalisation des objectifs stratégiques et son intégration dans les activités opérationnelles est progressive. Comme elle expire en 2026, les comités compétents discutent actuellement de l'évolution future de l'orientation stratégique.

4 Organes et représentations

4.1 Nouvelles structures ordinaires

Au cours de l'exercice sous revue, le règlement commercial de FOCOS a été actualisé afin de rationaliser les processus opérationnels et d'améliorer l'efficacité de la gestion. L'objectif était de définir clairement les responsabilités et d'alléger la structure des comités.

Le comité a été déchargé de certaines tâches opérationnelles grâce à des mesures ciblées, tandis que le rôle du comité exécutif (CEx) a été renforcé. Le comité exécutif opère désormais sous la direction du secrétariat, ce qui améliore les échanges opérationnels et favorise le développement continu des structures.

L'intégration du domaine Développement professionnel au sein du comité exécutif a constitué une autre étape majeure. Elle permet d'intégrer directement les questions relatives à la mise en œuvre aux discussions en cours sur le développement futur. Le domaine continue de rendre compte au comité. Afin de renforcer le contenu, les directions de la CIFC Suisse (pour AFP) et de FOCOS (pour CFC) sont

désormais représentées en tant que membres permanents au sein du domaine Développement professionnel.

De premiers caps ont également été franchis en termes de numérisation au niveau administratif. L'organisation, la tenue et le suivi des réunions du comité exécutif et du comité s'effectuent aujourd'hui majoritairement par voie numérique, réduisant ainsi de manière ciblée la charge administrative du secrétariat.

Du fait de ces ajustements, la représentation de la structure organisationnelle a également été révisée et adaptée aux nouveaux processus et responsabilités. Le schéma actualisé illustre les structures interconnectées des comités ainsi que l'implication des acteur·rice·s concerné·e·s dans les trois lieux de formation.

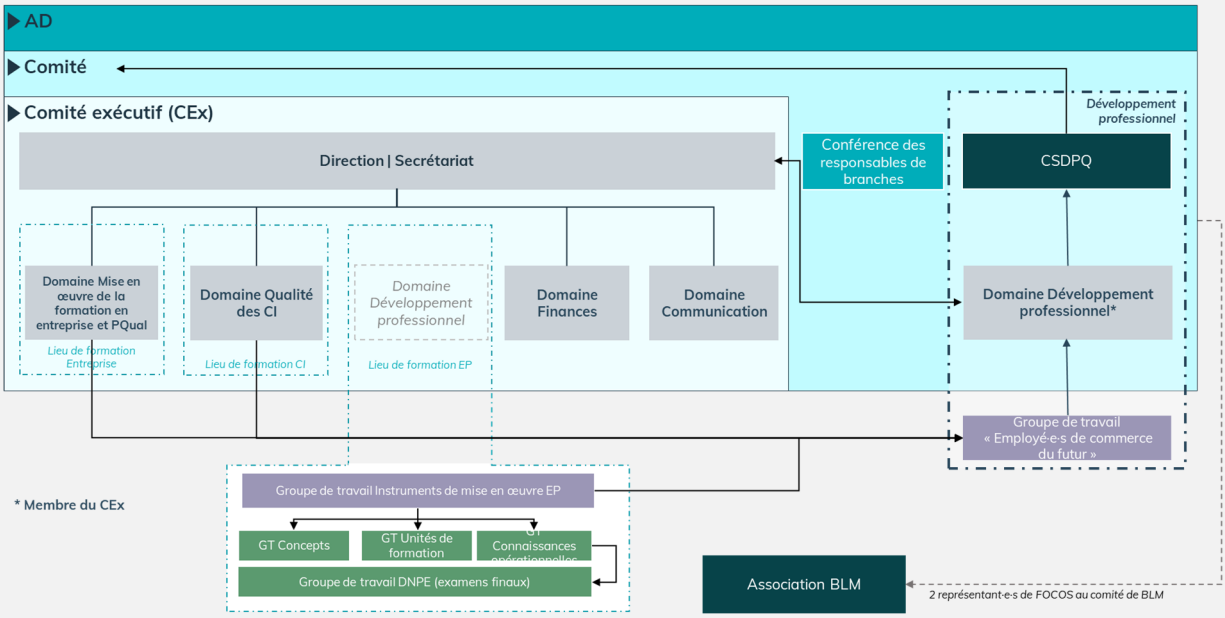

Le règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSPQ) est actuellement en cours de révision. Les groupes de travail existants sont examinés et, si nécessaire, adaptés. Certains comités ont pu être réduits tandis que les groupes ThinkTank et Taskforce sont désormais intégrés dans les structures ordinaires. Par ailleurs, la CSPQ sera dorénavant complétée par des représentations des lieux de formation Entreprise et CI. La modification du règlement devrait être adoptée lors de la réunion de la CSPQ en novembre.

4.2 Comité

Le comité de FOCOS a pris son rythme de travail régulier au cours de l'exercice 2024/2025. Au total, quatre réunions ordinaires ont été organisées.

En termes de contenu, le travail du comité s'est concentré sur plusieurs thèmes stratégiques, parmi lesquels notamment la procédure de qualification scolaire numérique, en particulier au regard de l'accord de prestations conclu avec la CDIP et des questions de mise en œuvre qui lui sont liées. Le comité a également approuvé le concept-cadre développé par l'IFFP pour la formation des expert·e·s aux examens (EE). En parallèle, le comité a adopté les statuts de la nouvelle association BLM, élu les

représentant·e·s de FOCOS pour ses comités et publié le nouveau règlement commercial révisé de FOCOS.

Ces décisions renforcent la position de FOCOS dans les réseaux supérieurs et garantissent sa participation aux développements centraux en matière de formation commerciale initiale.

4.3 Comité exécutif

Durant l'année sous revue, le comité exécutif (CEx) a continué de s'imposer comme comité de travail et de coordination au sein de la structure de FOCOS. Sept réunions ont été organisées en 2024/2025 : elles ont permis d'entretenir des échanges réguliers et de renforcer la coopération de manière ciblée. Cela a contribué à améliorer significativement la coordination opérationnelle et à soutenir le secrétariat.

Le comité exécutif a travaillé sur un large panel de sujets, à commencer par le développement du concept de communication, y compris les questions relatives à la perception de FOCOS à l'extérieur, au traitement des reportages médiatiques et au suivi futur des débats publics.

Les évolutions en termes de politique de la formation ont également fait partie des sujets traités, par exemple le monitorage du marché du travail, les ajustements du contrat d'apprentissage ou encore la révision en cours du plan de formation cadre pour l'enseignement de la culture générale (ECG).

4.4 Secrétariat

À compter du 1er janvier 2025, Stefan Gamper a pris la direction du secrétariat de FOCOS. Au terme d'une phase d'initiation intensive, durant laquelle il a notamment rendu visite en personne à toutes les représentations de branches, il se concentre à présent sur le développement systématique des structures internes.

La saisie, la numérisation et l'automatisation des processus existants constituent l'un des grands chantiers de la nouvelle direction. L'objectif visé ici consiste à simplifier durablement les processus administratifs au sein du secrétariat, afin de garantir une utilisation plus ciblée des ressources disponibles et d'augmenter l'efficacité des opérations au quotidien.

4.5 Domaine « Développement professionnel »

Le processus continu de développement professionnel représente l'un des axes d'évolution majeurs. Le but est de développer la profession d'employé·e de commerce AFP et CFC de manière continue et dans le cadre de cycles agiles restreints. De premières structures de monitorage ont été mises en place à ces fins. En complément, des études récentes sur le marché du travail ont été analysées afin d'identifier les tendances pertinentes et les potentiels d'action nécessaires. L'évaluation du premier cycle de mise en œuvre pour les employé·e·s de commerce AFP touche à sa fin. De premiers résultats sont attendus au troisième trimestre.

Les instruments « portfolio personnel » et « choix d'options » restent au centre de l'attention. Pour renforcer la communication et clarifier les questions ouvertes, une réunion d'information numérique et des mémentos correspondants ont été mis en place. Ils ont largement contribué à l'orientation. D'autres mesures visant à renforcer l'accompagnement communicatif sont actuellement en cours d'élaboration.

4.6 Domaine « Mise en œuvre de la formation en entreprise et PQual »

Au cours de l'année sous revue, ce domaine s'est essentiellement consacré à la préparation de la procédure de qualification 2026 (PQual 2026), avec notamment l'élaboration de directives centrales devant servir de base aux versions spécifiques aux branches. Ces directives ont été déposées au printemps 2025, puis examinées et transmises aux directions cantonales des examens.

Deux congrès des branches, organisés en octobre 2024 et avril 2025, ont été l'occasion d'informer sur le processus d'élaboration et d'échanger sur le sujet. Parallèlement, un concept-cadre pour la formation des expert·e·s aux examens (EE) a été élaboré avec l'IFFP, sur la base duquel les branches ont développé et fait valider leurs concepts de formation.

La direction du domaine a par ailleurs pris part à des négociations avec la commission Procédure de qualification KQV du CSFO concernant la rémunération des branches et des expert·e·s. Une analyse commandée par FOCOS à l'IFFP devra servir de base solide pour déterminer l'indemnisation. Le rapport final sera présenté aux comités compétents en temps voulu.

4.7 Domaine « Qualité des CI »

Au cours de l'année écoulée, de grandes avancées ont été réalisées dans le domaine de l'assurance qualité des cours interentreprises (CI). Tous les règlements d'organisation des CI ont désormais été consignés dans leur intégralité auprès de FOCOS – une étape essentielle en faveur de plus de transparence et de comparabilité entre les branches.

En outre, la révision des forfaits CIE actuels (contribution cantonale 1) a débuté. Différentes branches ayant envoyé le calcul de leurs coûts complets, une base de données est pour la première fois disponible aux fins de cette analyse.

L'élaboration de standards minimaux pour les CI constitue actuellement un projet central. À l'avenir, ces standards seront la base d'une évaluation uniforme de la qualité et serviront de cadre de référence obligatoire pour toutes les branches. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la formation, la responsabilité de la qualité des CI a été transférée à FOCOS. L'importance stratégique de ce projet pour l'avenir de la formation commerciale initiale est donc d'autant plus grande.

4.8 Domaine « Finances »

L'exercice 2024/2025 se clôt sur un résultat positif de **CHF 46 199.00**, supérieur au budget. Plusieurs raisons expliquent ce chiffre :

1. **Recettes :** les recettes ont dépassé les prévisions budgétaires, notamment grâce à l'augmentation des revenus issus de la vente des médias d'apprentissage.
2. **Dépenses de communication :** en ce qui concerne la communication, tous les travaux prévus pour fusionner les sites web n'ont pas pu être réalisés au cours de l'exercice écoulé, ce qui s'est traduit par des dépenses plus faibles.
3. **Dépenses totales :** dans l'ensemble, les dépenses budgétisées ont été très bien respectées.

Ce résultat a permis de renforcer encore les fonds propres de l'association FOCOS. Dans le même temps, le bénéfice réalisé montre que l'exploitation régulière représente déjà une grande partie des recettes. Il faut donc impérativement continuer à développer progressivement la base financière de l'association.

Le budget 2025/2026 prévoit un résultat négatif de **CHF 15 350.00**. Avec ce budget, le comité entend montrer qu'il souhaite notamment poursuivre le renforcement et la professionnalisation du secrétariat

afin de pouvoir mener à bien les multiples tâches d'une association fortement marquée par le système de milice. Dans le même temps, le comité s'efforce comme toujours d'utiliser les ressources financières au profit des membres et de la formation commerciale initiale. Son objectif : assurer la viabilité financière à long terme de la voie définie et entamée dans la stratégie.

4.9 Domaine« Communication »

Au cours de l'exercice 2024/2025, le domaine « Communication » a commencé à fonctionner normalement et s'est notamment occupé de questions d'ordre stratégique. La communication opérationnelle relève de la responsabilité du secrétariat, tandis que le domaine élabore les bases conceptuelles et participe à la communication au niveau de l'association.

Le domaine s'est réuni à cinq reprises et concentré sur l'élaboration d'un concept de communication global définissant des mesures concrètes et des responsabilités. Les premières mesures correspondantes ont déjà été mises en œuvre au cours de l'année sous revue.

Le regroupement des sites web bikas.ch et formation-commerciale-initiale.ch a été l'un des projets majeurs du domaine. Les bases conceptuelles et la planification du contenu ont été préparées au sein du domaine afin de garantir une présence numérique cohérente et moderne. La fusion effective n'aura toutefois lieu qu'au cours du prochain exercice.

Le domaine a par ailleurs participé à la planification et à la préparation en termes de contenu de la présence de FOCOS aux SwissSkills 2025. Le travail fourni a permis de concevoir des contenus, définir des objectifs de communication et poser les bases d'un stand d'information durable.

4.10 Délégué·e·s

Au cours de l'exercice 2024/2025, les personnes suivantes ont représenté FOCOS au sein d'organes permanents et de groupes de travail :

- Verein Berufskundliche Lernmedien in der kaufmännischen Grundbildung : Michel Fischer et Regula Rothen

5 Annexe

5.1 FOCOS en bref

Formation Commerciale Suisse (FOCOS) est l'association responsable de la profession « d'employé·e de commerce CFC ». Elle est responsable de la qualité et du développement de la formation commerciale initiale, et donc de l'avenir de la profession.

FOCOS ou son prédécesseur, la CSBFC, a été créée en 2003. Depuis 2012, elle est responsable de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation de la profession d'Employé·e de commerce CFC.

FOCOS

- assure la qualité de la formation commerciale initiale ;
- adapte en permanence la formation aux exigences de l'époque ;
- assure la cohésion d'une profession d'employé·e de commerce CFC très diversifiée ;
- assure l'échange d'informations et d'expériences entre les branches ;
- représente les intérêts de la profession vis-à-vis des autorités et de l'opinion publique ;
- tisse des liens avec les acteurs de la formation commerciale initiale ;
- s'engage pour que la profession soit perçue positivement.

FOCOS compte 19 branches de formation et d'examens commerciales, responsables des cours interentreprises, de la partie entreprise de la formation et de la procédure de qualification.

5.2 Membres de FOCOS

- Branche Automobile : Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA/AGVS
- Branche Banque : Swiss Banking
- Branche Construire et habiter : Baukette Schweiz
- Branche Administration fédérale : Office fédéral du personnel (OFPER)
- Branche Services et administration (SA) : CIFC Suisse
- Branche Santé : H+ Bildung
- Branche Commerce : diverses organisations
- Branche Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme (HGT) : Verein kaufmännische Grundbildung Hotel - Gastro - Tourismus
- Branche Logistique et transports internationaux (LTI) : SPEDLOGSWISS Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique
- Branche assurance maladie et assurances sociales : santésuisse
- Branche Marketing & Communication : médias suisses, Leading Swiss Agencies, dpsuisse
- Branche Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Industrie MEM) : Swissmem Formation professionnelle
- Branche Industrie alimentaire : KV NMI
- Branche Notariats de Suisse : Fédération Suisse des Notaires (FSN)
- Branche Administration publique : ovap
- Branche Assurance privée : Berufsbildungsverband der Versicherungswirtschaft (VBV)
- Branche Voyages : Schweizerischer Reise-Verband
- Branche Transports : Association suisse des transports routiers (ASTAG)
- Branche Fiduciaire/immobilière : Organisation pour la formation commerciale fiduciaire/immobilière (OFCF)

5.3 Membres du comité de FOCOS

- Melinda Bangerter, Société suisse des employés de commerce
- Monika Eicher, groupe Raiffeisen
- Michel Fischer, branche Fiduciaire/immobilière
- Stefan Gamper, secrétaire exécutif de FOCOS avec voix consultative
- Rafael Giobbi, branche Banque
- Nicole Meier, branche Services et administration, co-présidence
- Karin Nietlisbach, Fédération des coopératives Migros
- Regula Rothen, Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Industrie MEM)
- Bruno Schumacher, La Poste Suisse, co-présidence
- Ueli Stursberg, branche Commerce
- Thomas Suter, branche Logistique et transports internationaux
- Simon Werren, branche Assurance privée

5.4 Membres des domaines

5.4.1 Domaine « Développement professionnel »

- Regula Rothen, Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Industrie MEM), direction du domaine Développement professionnel

- Christine Arnold, Services et administration
- Matthias Hurni, santésuisse
- Simon Stadler, Banque

5.4.2 Domaine « mise en œuvre de la formation en entreprise et PQual »

- Ueli Stursberg, Commerce, direction du domaine Mise en œuvre de la formation en entreprise
- Markus Bühlmann, Construire et habiter
- Laurent Comte, Services et administration
- Rebecca Jäckli, Marketing & Communication
- Mirjam Müller-Neff, Banque
- Ralph Schumacher, Services et administration
- Sandra Windlin, Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme (HGT)
- Matthias Wirth, Assurances privées

5.4.3 Domaine « Qualité des CI »

- Rafael Giobbi, Banque, direction du domaine Qualité des CI
- Emanuela Hauth, Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux
- Mark Hebeisen, Santé
- Christine Löffel, Services et administration
- Ralf Mosimann, Transport
- Hans Pfister, Automobile
- Manuela Schöpfer, Assurance privée

5.4.4 Domaine « Finances »

- Michel Fischer, Fiduciaire/immobilière (OFCF), direction du domaine Finances

5.4.5 Domaine « Communication »

- Thomas Suter, Logistique et transports internationaux, direction du domaine Communication
- Melinda Bangerter, Société suisse des employés de commerce
- Helena Meier, Industrie alimentaire
- Nicole Meier, Union patronale suisse
- Julian Müller, Santé
- Ralph Schuhmacher, Services et administration

5.4.6 Collaborateurs et collaboratrices du secrétariat

- Stefan Gamper, secrétaire exécutif de FOCOS
- Soutien technique et administratif fourni par les collaborateurs et collaboratrices de la CIFC Suisse

5.4.7 Organe de révision

- OBT AG, Zurich

5.4.8 Membres CSDPQ Employé·e·s de commerce AFP et CFC

- Roland Hohl, FOCOS, président par intérim
- Melinda Bangerter, Société suisse des employés de commerce

- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CECS
- Michel Fior, SEFRI
- Stefan Gamper, FOCOS, secrétaire exécutif
- Laura Gobeli, CSEPC
- Petra Hämmerle, Ectaveo AG
- Andreas Hösli, VSH
- Karin Imboden, CIFC, secrétaire exécutive
- Peter Kaeser, CSEPC
- Lukas Kmoch, VSH
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Patrick Lisser, CSFP
- Philipp Müller, CSEPC
- Regula Rothen, FOCOS, directrice domaine Développement professionnel
- Claudia Strehl, CSEPC
- Reto Wegmüller, CSEPC
- Gabriel Willemin, CSEPC

5.4.9 Employé·e·s de commerce CFC et AFP – organisations représentées

- SBFI Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
  SEFRI Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
  SEFRI Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione
- SBBK Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
  CSFP Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
  CSFP Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale
- Bildung Kaufleute Schweiz (BIKAS)
  Formation Commerciale Suisse (FOCOS)
  Formazione Commerciale Svizzera (FOCOS)
- Interessengemeinschaft Kaufmännische Grundbildung Schweiz IGKG
  Communauté d'intérêts Formation commerciale initiale Suisse CIFC
  Comunità di interessi Formazione commerciale di base Svizzera CIFC
- Kaufmännischer Verband Schweiz
  SEC Suisse Société suisse des employés de commerce
  SIC Svizzera Società svizzera degli impiegati del commercio
- SKKBS Schweizerische Konferenz kaufmännischer Berufsfachschulen
  CSEPC Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales
  CSSPC Conferenza svizzera delle scuole professionali commerciali
- KSHW Konferenz Schweizer Handels- und Wirtschaftsmittelschulen
  CECS Conférence des écoles de commerce suisses
  CSCS Conferenza delle scuole di commercio svizzere
  CSCS Conferenza da las scolas medias commerzialas svizras
- VSH Verband Schweizerischer Handelsschulen
  Association suisse des écoles de commerce
  Associazione svizzera delle scuole di commercio
- BCH Berufsbildung Schweiz
  FPS Formation professionnelle Suisse
  FPS Formazione professionale Svizzera
  FPS Formaziun prufesiunala Svizra